Sujet: [INTERNET] Enquete publique CENTRALE BIOGAZ DE LA RIBIERE
De : Pierre BECETTE <pierre.becette@wanadoo.fr>
Date : Tue, 23 Oct 2018 16:06:10 +0200 (CEST)
Pour : ENQUETE PUBLIQUE USINE RIBIERE LIMOGES <pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr>

A l'attention de monsieur le commissaire enquêteur

Le conseil municipal de Limoges c'est prononcé à la majorité contre ce projet de méthanisation en plein centre ville(groupe majoritaire + groupe terre de gauche + groupe bleu marine et indépandants seul le groupe PS et allié Cap21 LREM se sont abstenus pour des raisons de politique politicienne sans dialogue avec les citoyens par rapport aux autres groupes)

- le premier adjoint a décrit les risques de pollution des digestats stockés à l'air libre sur le sol en cas de pluie et sur les manquements dans le dossier des avis de certains services de protection des populations comme le SDIS car cette usine est classée IPCE à risques de nuisance et d'explosion

- le groupe Terre de gauche a fait une déclaration qui met en évidence de façon claire et sans équivoque les risques sur ce projet ainsi que le manque de concertation avec les citoyens

voici la copie de l'intervention du groupe de Terre de Gauche ci dessous

En conclusion je porte à votre connaissance et à votre appréciation sur le fait que la majorité des élus de la municipalité ainsi que la pétition citoyenne qui est à ce jour de plus de 2000 personnes sur Change.org sont contre ce projet. Tout converge pour dire " pas de méthanisation en centre ville les risques pour la population sont trop importants" j'espère que vous adopterez le principe de précaution dans vos conclusions "mieux vaut prévenir que guérir" (ex: La population de Quimper a fait confiance, l'usine fonctionne depuis 1an et VOL-V n'arrive pas à résoudre les nuisances) A l'heure ou le signal a été donné de redialoguer avec les territoires (citoyens et élus). J'espere que la loi et des objectifs de l'Etat n'influenceront pas vos conclusions sur ce projet.

P BECETTE
propriétaire bailleur

Déclaration du groupe Terre de Gauche au conseil municipal du de limoges du 18 oct 2018

A Limoges (comme ailleurs), nous ne voulons pas d'une méga centrale de méthanisation !

• Actu, Écologie écosocialiste, Santé, Soutien aux mobilisations sociales-citoyennes

Bien conduite, la méthanisation pourrait contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Nous n'y sommes donc pas par principe défavorable. Mais il y a méthanisation et méthanisation. Avec ce projet qui prévoit de traiter plus de 70 tonnes/jour, nous sommes bien loin d'une petite unité de méthanisation auto-fournie. Ce projet, porté par l'entreprise Vol-V, est clairement un projet de méthanisation industrielle, près du centre ville, et à toute proximité d'une crèche, d'un centre de loisirs pour enfants, d'un hôpital de jour, d'un habitat pavillonnaire... et sur un terrain dont la préfecture considérait il y a 20 ans que « la présence résiduelle d'hydrocarbures dans le sol et le sous-sol nécessite que soient prises et maintenues de manière pérenne dans le temps des dispositions visant à garantir un usage non sensible des terrains et des eaux souterraines, ainsi qu'une surveillance de ces mêmes eaux ».

On nous présente un bilan carbone qui serait acceptable... Mais comment ne pas s'interroger sur les résultats d'une étude d'impact sous-traitée par l'entreprise porteuse du projet, qui de fait se trouve alors en situation d'être à la fois juge et partie. Et quel sera l'impact pour le quartier du va et vient quotidien de 90 camions ? Quels sont aussi les risques sanitaires d'un tel projet ? Ont-ils été vraiment analysés ? On sait que la production de biogaz peut parfois s'accompagner de sulfure d'hydrogène, le H2S, un gaz très toxique qui en Allemagne a causé la mort de 4 personnes et 10 intoxications.

Selon un rapport de l'INERIS (Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques) de 2008, « il existe un lien avéré entre l'asthme et le gaz toxique H2S chez les enfants de moins de 18 ans. Ce gaz est 3 à 8 fois plus concentré que celui issu des ordures ménagères ou des boues des stations d'épuration ». Les odeurs d'œuf pourri qui caractérisent le sulfure d'hydrogène, ne produisent donc pas seulement un inconfort olfactif, elles peuvent être aussi dangereuses pour la santé. Ces risques ont-ils bien été analysés ? Nous en doutons. Et ce ne sont pas les quelques précisions apportées cet après-midi en urgence dans le Populaire par le directeur de Vol-V qui feront pencher la balance ! Plutôt que de réfléchir avant la mise en place de l'usine, on y apprend qu'il sera toujours possible de « corriger le tir »... après, une fois qu'il sera trop tard !

Un bel exemple de transparence s'il en est. L'analyse des projets de méthanisation est

particulièrement complexe. Elle devrait être conduite dans des conditions incontestables d'indépendance vis à vis des entreprises porteuses des projets et de transparence pour les citoyens. Ce n'est manifestement pas le cas ici. La manière dont ce projet a été porté à la connaissance de la population est proprement insupportable : 3 panneaux accrochés en catimini sur le site et une réunion organisée discrètement en décembre qui, à défaut de communication, a réuni 5 personnes ! Nous aussi, élu.e.s minoritaires de cette assemblée, nous avons disposé de très peu d'informations. Que soit saluée ici la mobilisation citoyenne qui a permis d'alimenter un débat contradictoire argumenté, condition nécessaire pour une prise de décision publique éclairée, au service de l'intérêt général.

Pour toute ces raisons, notre groupe refuse ce projet. C'est pourquoi nous voterons cette délibération.

Intervention au Conseil Municipal du 18 octobre